

#58



DU CÔTÉ DE
FLOIRAC

Journal d'information locale

Vin d'honneur
LE DÉPART
D'ABDÈS FIYOUK



Intervention au dolmen d'Uffande.

LE DOLMEN D'UFFANDE

LA PIETÀ
DE FLOIRAC

LE BUDGET
PRÉVISIONNEL

LA SÉCURISATION
DU CROUSOULI
ET AUTRES NOUVELLES
DE FLOIRAC



L'équipe de travail du Crousouli.



Pommes rouges de l'automne.

AUTOMNE/HIVER 2011
Contact : domikandel@gmail.com

Version Internet du Journal de Floirac

ÉDITO

CARNET DE FLOIRAC

NAISSANCES

MATHIS CAMBONIE
Né le 2 mai 2011
Fils de Jérôme Cambonie
Et de Marion Dehan

MARIAGE

MATHIEU, SYLVAIN, LUCIEN ROULIN
ET AURORE MARIE BOUDIN
Se sont mariés le 25 juin 2011

CLAIRE CHAVET-JABOT
ET ÉTIENNE, JEAN, PHILIPPE des CHAMPS de VERNEIX
Se sont mariés le 16 juillet 2011

CÉCILE CHAVET-JABOT
ET THOMAS, ÉTIENNE, SÉBASTIEN, MARIE LAURENT
Se sont mariés le 17 septembre 2011

REHANNE, LAURE, BÉATRIX DURAND
ET LAURENT MARIE JEAN PIERRE SEVESTRE
Se sont mariés le 24 septembre 2011

DÉCÈS

PIERRE SOULIER
Est décédé le 28 mars 2011

ANDRÉ BLOCH
Est décédé le 8 septembre 2011

GEORGES, ÉMILIEN LAVAL
Est décédé le 13 septembre 2011

SUZANNE THAMIÉ
Est décédée le 15 octobre 2011



Du côté de Floirac », notre petit journal local, vous propose cette fois-ci des articles sur des sujets très divers tels que la Pietà de Floirac, le dolmen d'Uffande, le budget prévisionnel de la commune ou le renouvellement des concessions hydro-électriques sur la Haute Dordogne. Vous trouverez de multiples informations sur la vie de la commune dans le mot du maire, les comptes rendus des conseils municipaux ou les photos sur la sécurisation du Crousouli. Nous rendons aussi hommage à Abdès et accueillons Jean-Max. Enfin instruisez-vous avec les astuces de Geneviève et les recettes d'Annie, appréciez la vitalité de nos associations et passez un bon moment avec les comptines, blagues et jeux !

■ LE COMITÉ DE RÉDACTION

SOMMAIRE

Le carnet de Floirac	p. 2
ÉDITO	p. 3
Le mot du maire	pp. 4-5
Les CR du Conseil Municipal	pp. 6-9
Budget Prévisionnel, eau et assainissement	pp. 10-11
Intervention d'urgence au dolmen d'Uffande	pp. 12-15
La Piétà de Floirac	p. 16
Sécurisation du Crousouli	p. 17
Un défibrillateur à Floirac	p. 17
Renouvellement des concessions hydro-électriques	pp. 18-19
Les astuces de Geneviève et les recettes d'Annie	pp. 20-21
AASF	pp. 22-23
Le départ d'Abdès et la fête du pain	pp. 24-25
Blagues, comptines et annonces	pp. 26-27
La page des enfants	p. 28

Pour tout renseignement, contactez Dominique Kandel
domikandel@gmail.com



LE MOT DU MAIRE

Alors que le passage toujours bruyant des grues en route pour leurs quartiers d'hiver moins rigoureux que les nôtres, nous incite au rêvassement, quels moments forts et quels souvenirs garder des quelques mois écoulés depuis notre dernière parution ?

Depuis le printemps dernier, comme toujours prometteur d'agréables journées au milieu de notre cirque de falaises, un certain nombre d'évènements ont marqué notre village. Parmi les plus forts et surtout les plus symboliques annonceurs des beaux jours, signalons la fête du pain qui, grâce à sa poignée de bénévoles et à l'allumage des fours de la Borgne et de Pantalinat, a réuni, comme à l'accoutumée, la foule des grands jours sur la place du village, toutes origines et toutes générations mêlées, ce qui est suffisamment rare pour être signalé. Un bon moment de convivialité donc, d'autant plus que, cette année, le beau temps était de la partie.

Dans la même veine, rappelons-nous, quelques jours plus tard, la soirée du feu de la Saint-Jean avec sa balade aux flambeaux dans les rues du village, moment particulièrement apprécié des enfants, et rappel discret de ce solstice qu'autrefois nos ancêtres ne manquaient pas de fêter bruyamment.

Mais comme si ces deux moments festifs ne suffisaient pas à étancher notre soif de réjouissances, nous nous sommes tous retrouvés une semaine plus tard dans la salle des fêtes du Cantou pour honorer notre employé municipal.

En effet, c'est après une trentaine d'années effectuées au service de la commune que, non sans une certaine nostalgie, Abdès Fiyouk a fait valoir son droit à la retraite. Il était donc tout à fait normal que les habitants du village et ses nombreux amis se retrouvent autour d'un verre où, après les allocutions émues des élus et de l'impétrant lui-même, une sympathique souscription permit de réunir de quoi lui offrir un joli scooter pour ses futures balades de retraité.

Dans le même temps, cela permit à tous d'accueillir son remplaçant en la personne de Jean-Max Oubreyrie que tout le monde connaît puisqu'originaire du village, mais qui nous revient après avoir exercé des responsabilités bien loin de chez nous. Nous lui souhaitons donc une bonne adaptation dans ce nouveau rôle pour lui.

Signalons que cette soirée particulière a, dès le lendemain, été suivie par un concert de Gospel donné dans l'église par une chorale de Beaulieu, ceci au profit des travaux de restauration de ladite église et que là encore, c'est une assemblée bien fournie qui a répondu à cet appel de solidarité. Un grand merci donc à tous, bénévoles et spectateurs.

Mais comme si ces déjà bien nombreuses animations de printemps ne suffisaient pas à nous divertir, c'est tout naturellement que nous avons célébré notre fête nationale au Cantou. Le vin d'honneur du 14 juillet est toujours un temps fort dans la vie de notre village puisque c'est l'une des rares occasions de rassembler les habitants permanents et nos résidents temporaires, non seulement autour d'un bon verre, mais aussi dans l'exposé des projets et réalisations de la mairie, le tout dans un joyeux brouhaha pas toujours idéal pour ce genre d'exercice, mais l'esprit y est et c'est bien le principal.

Ainsi s'est envolée la période estivale, malheureusement émaillée d'un temps bien maussade pour ceux qui comptaient sur un soleil bienfaiteur, surtout à l'heure de l'un des quatre mariages qui ont rythmé la vie de la commune cette année, un véritable record pour notre village, et des moments inoubliables pour ces familles et ces jeunes couples à qui nous rééditons nos vœux de bonheur.

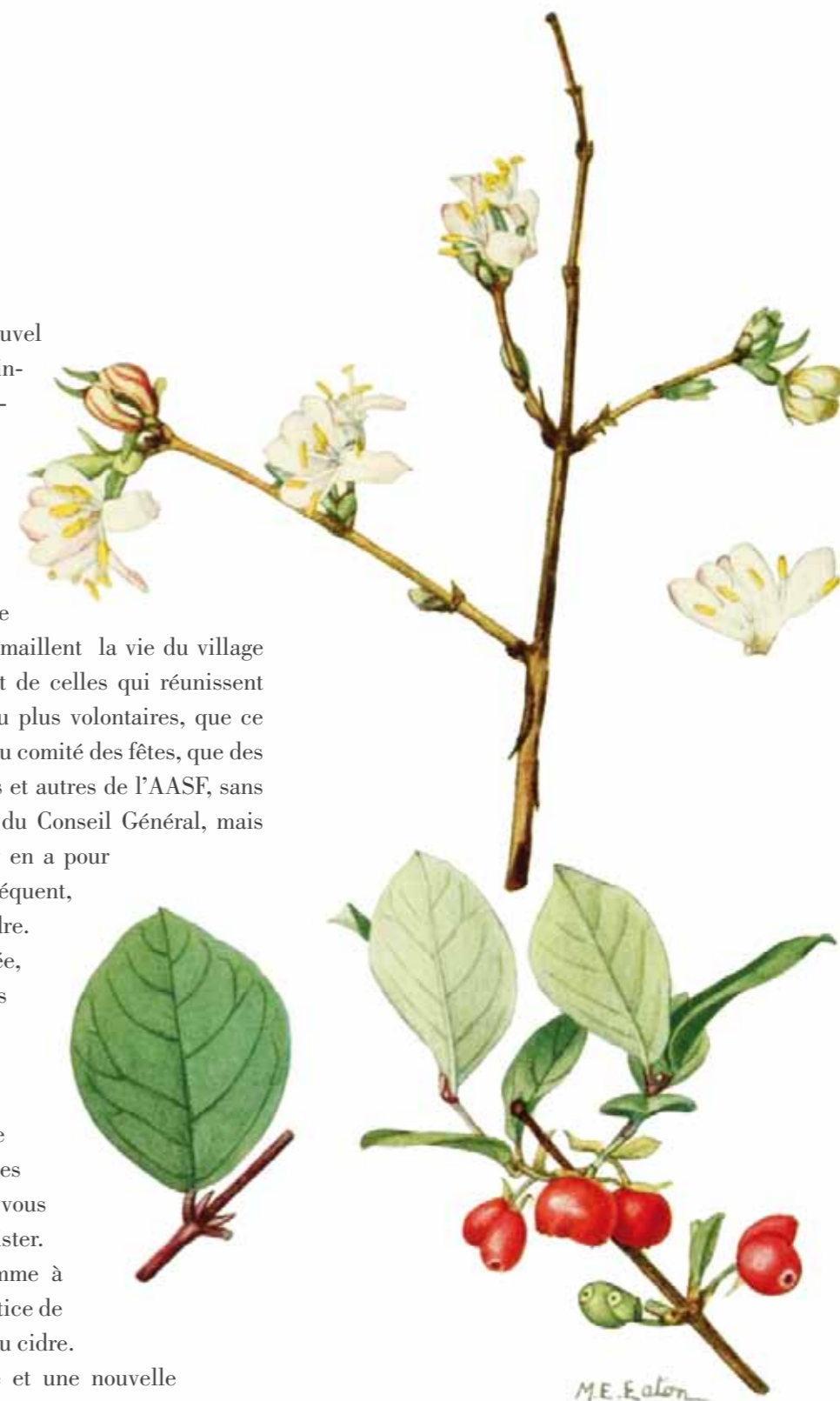
Le retour de la canicule en septembre, même si cela a quelque peu gâché les promesses de récoltes quasi-historiques de noix, a vu les élections sénatoriales envoyer à Paris notre conseiller général, évènement politique marquant pour notre territoire ; il a permis aussi à nos

bambins de profiter du tout nouvel espace jeux, réalisé à leur intention, entre le terrain de pétanque et la salle du Cantou, répondant ainsi à un souhait largement exprimé par nos jeunes mamans.

Voilà, mon ambition n'est pas de présenter ici un catalogue exhaustif des animations qui émaillent la vie du village car j'en oublierai certainement de celles qui réunissent les publics plus particuliers ou plus volontaires, que ce soit lors des concerts « rock » du comité des fêtes, que des animations de débroussaillages et autres de l'AASF, sans oublier les journées « ENS » du Conseil Général, mais de bien montrer à tous qu'il y en a pour tous les goûts et que par conséquent, on aurait bien tort de se plaindre. L'année n'étant pas terminée, il nous reste encore quelques cartouches hivernales inoffensives à tirer, comme le Noël des enfants prévu le dimanche 18 décembre au Cantou, avec le spectacle de Noël préparé par les enfants eux-mêmes, auquel je vous invite d'ores et déjà tous à assister. Début janvier, l'on fêtera comme à l'accoutumée, le deuxième solstice de l'année autour de la galette et du cidre. Ainsi, la boucle sera bouclée et une nouvelle année démarrera pour nous, avec l'espoir qu'elle sera la meilleure pour tous.

Je vous souhaite de **joyeuses fêtes !**

■ FRÉDÉRIC BONNET-MADIN



Chèvrefeuille d'hiver

Lonicera fragrantissima Dans le langage des fleurs, le chèvrefeuille à fleurs exprime la fraternité et une amitié qui résiste au temps...

COMPTES-RENDUS RÉSUMÉS du Conseil Municipal de Floirac

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2011

Absent excusé : Michel Libante / procuration à Raphaël Daubet.

Présence de M. Montourcy (percepteur du canton).

Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 23 mars 2011.

Adoption à l'unanimité du dernier compte-rendu de séance.

■ Compte de gestion pour 2010 de la Commune

Présentation par le Maire du compte de gestion en accord avec le compte administratif.

Délibération des affectations des résultats au budget 2011.

Adoption à l'unanimité du compte de gestion 2010 de la commune et affectations des résultats.

■ Budget primitif pour 2011 de la Commune

Exemples d'opérations d'équipement :

- Aménagements Mairie et mise en accessibilité des mairies ancienne et actuelle
- Achat du terrain Leymat, prévu pour 61.000€, réel pour 53.000€ environ
- Validation par le conseil d'achat de jeux pour enfants,
- Total de la section de fonctionnement équilibré à 246 365,63€
- Total de la section d'investissement à 282 177,73€

Adoption à l'unanimité du budget primitif 2011

Adoption à l'unanimité des trois taxes de taux de contributions directes inchangées par rapport à 2010 :

- Taxe d'habitation : 7,06%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,32%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 109,48%

■ Compte de gestion pour 2010 du budget Eau et Assainissement

Présentation des différents postes de fonctionnement et de recette.

Délibération des affectations des résultats au budget 2011

Adoption à l'unanimité du compte de gestion 2010 du budget Eau et Assainissement et affectations des résultats

■ Budget primitif pour 2011 de l'Eau et Assainissement

Exemple d'opérations d'équipement :

- Réfection de la passerelle du puits d'Ourjac
- Installation d'une chloration au château d'eau de Candare
- Total de la section de fonctionnement équilibré à 46 366,72€
- Total de la section d'investissement équilibré à 111 063,00€

Adoption à l'unanimité du budget primitif 2011

■ Questions diverses

Le Maire et le Conseil Municipal prennent connaissance d'une lettre écrite par M. Francis Vallade, concernant l'empoisonnement d'un chien à son domicile (acte grave), qui va faire l'objet d'un dépôt de plainte en gendarmerie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2011

Absents : Annie Bouat / procuration à Michel Libante, Georges Delvert (excusé)

■ Compte rendu du Conseil Municipal du 02 mai 2011

Adopté à l'unanimité.

■ Délibération CNAS

Adhésion au CNAS : le Conseil Municipal se prononce favorablement pour la mise en place de protection sociale pour le personnel en activité et à la retraite de la collectivité, se mettant ainsi conforme à la législation en cours. Les crédits sont bien inscrits au budget 2011, pour 0,83% de la masse salariale.

Délibération adoptée à l'unanimité.

■ Délibération Convention du service Internet

Cette convention permettra la dématérialisation de certains actes administratifs : délibérations du Conseil Municipal, arrêtés du Maire. Coût de l'opération : 136,67€ la première année et ensuite 145€ pour 2012 et 2013.

Délibération adoptée à l'unanimité.

■ Délibération Assistance conseil pour délégation AEP

Actant le passage du SATESE du Conseil Général au SYDED.

Délibération adoptée à l'unanimité.

■ Questions Diverses

- Gaz de schiste, contre, à l'unanimité,
- Location terrain CCAS, demande de M. Truel, en location par M. Lachiéze qui demeure en fermage,
- Bureau de bienfaisance, prévoir aménagement, iso-

lation, huisserie, travail prévu cet hiver avec l'employé communal

Un budget est prévu à cet effet d'environ (5000€),

- Eclairage public « tranche à venir », Alexandre Barrouilhet propose la zone de Ban de Gaubert, Devis par INEO pour 6 luminaires (5 anciens à changer et 1 à rajouter) 6148€ ht

Budget prévu 5000€, nécessitant une délibération pour compléter le prix.

Prochaine tranche prévue pour RUL en suivant (2012)

Adopté à l'unanimité.

- EDF Candare, Michel Libante relance la chloration du puits de Candare.

Coût très élevé, si installation d'une ligne électrique. Une autre technique est recherchée.

- Lettre du pôle emploi, réponse lue par Michel Libante concernant un contrat aidé qui a duré un an, cette lettre ayant un caractère mal perçu par le Conseil Municipal, Il est décidé de faire une réponse à Pôle Emploi.

- Charge nouvelle : communication à faire pour Rionet, ADVD, tourisme Communautaire.

Réflexion sur panneau d'affichage (pour associations diverses et culturelles).

Alain Dunand se propose de le réaliser. (Emplacement à voir).

- Projet de schéma départemental de coopération intercommunale :

Raphaël Daubet résume la proposition de Monsieur le Préfet et propose d'assister à la réunion qui aura lieu le lendemain à 19h30 à Martel.

- Charles Biberson et Alain Dunand proposent l'achat de 3 panneaux de déviation. (OTLP 6001) à 183,50€ pièce.

Adopté avec 2 voix contre.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2011

Absents excusés : Philippe Gerfault / procuration à Raphaël Daubet, Annie Bouat / procuration à Michel Libante

Lecture du Conseil Municipal précédent et adopté à l'unanimité

■ Election du délégué et des 3 suppléants pour l'élection sénatoriale

Constitution du bureau de vote :

- Président M. Frédéric Bonnet-Madin
- 2 membres les plus âgés MM. Georges Delvert et Michel Libante
- 2 membres les plus jeunes MM. Alexandre Barrouilhet et Raphaël Daubet
- Secrétaire de l'élection Mme Sylvie Griscelli

Le quorum est atteint

Liste des candidats :

- Au poste de délégué M. Frédéric Bonnet-Madin
- 3 postes de suppléants MM. Alexandre Barrouilhet, Raphaël Daubet et Mme Sylvie Degrutère

Au 1er tour de scrutin pour le délégué sur 11 bulletins :

- 8 votes pour M. Frédéric Bonnet-Madin
- 1 vote pour Mme Sylvie Degrutère
- 1 abstention
- 1 blanc

M. Frédéric Bonnet-Madin est élu délégué.

Tour de scrutin pour les suppléants :

- 9 votes pour M. Alexandre Barrouilhet
- 10 votes pour M. Raphaël Daubet

- 8 votes pour Mme Sylvie Degrutère
- 1 vote pour M. Georges Delvert
- 1 abstention.

M. Raphaël Daubet est élu 1er suppléant,

M. Alexandre Barrouilhet est élu 2nd suppléant,

Mme Sylvie Degrutère est élue 3ème suppléante.

■ Délibération changement statut FDEL

La délibération pour les changements de statuts de la FDEL est adoptée à l'unanimité par 11 voix.

■ Questions Diverses

- Lecture de la lettre de M. et Mme Chavet-Jabot, un arrêté sera pris pour l'accès à la plage de Foussac. Un panneau de stationnement interdit sera mis en place au niveau du rétrécissement de l'accès à la plage pour garantir le libre accès des secours.

Remerciements du Conseil Municipal à M. Alain Dunand qui a réalisé le nouveau panneau d'affichage.

Jeudi 14 juillet à 18h00 comme d'habitude sauf que Mme Annie Bouat sera absente. M. Alain Dunand se chargera des courses.

Le 24 juin, retraite aux flambeaux et feux de la Saint Jean

Samedi 2 juillet concert Gospel à l'église

Proposition d'Olivier Desbordes (Festival Saint Céré) pour un spectacle l'hiver prochain. Il sera reçu par le Maire.

Pour le départ à la retraite de M. Abdès Fiyouk un pot avec la population devrait avoir lieu si confirmation de l'intéressé.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2011

Absents excusés: Philippe Gerfault / procuration à Raphaël Daubet, Georges Delvert et Sylvie Degrutère

Le précédent compte rendu du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

A la demande de M. Michel Libante, le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour de la séance la délibération concernant le PAVE.

Demande approuvée à l'unanimité

■ Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Après exposé de la question et débat, une proposition de délibération rédigée par M. Raphaël Daubet est mise au vote :

Considérant que le grand périmètre proposé pourrait être cohérent pour répondre à des problématiques d'aménagement du territoire mais qu'en revanche un tel schéma ne saurait remplacer les petites structures intercommunales existantes qui sont des communautés de communes de services et de proximité et qui ont une autre vocation, le Conseil Municipal de Floirac, à l'unanimité, désapprouve le projet de schéma de coopération intercommunale et se prononce pour le maintien des structures existantes.

Délibération adoptée à l'unanimité

■ Prise de compétence pour soutien financier à l'école de musique du pays de Martel

Le Conseil Municipal décide d'accepter la prise de compétence par la Communauté de Communes du Pays de

Martel dans les termes énoncés ci-après ; à compter du 1er septembre 2011 : « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire »

Délibération adoptée à l'unanimité

■ PAVE Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Suite à l'expertise de la Direction Départementale des Territoires de Gourdon, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le périmètre de l'étude du PAVE, correspondant à l'espace qui sépare l'église de la Chapelle, passant par la rue principale et la mairie.

■ Questions Diverses

- Courrier de M. Jean-Pierre Biberson qui enjoint la commune de se doter d'un défibrillateur rapidement, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquiescer un défibrillateur et d'étudier la question de son emplacement avec le fournisseur de l'appareil.

- Suite à l'incendie qui a frappé la maison Bergé, M. Charles Biberson propose l'achat, par la commune, d'extincteur qui pourrait être disposé dans un lieu facilement accessible à la population. Demande rejetée.

- M. Alexandre Barrouilhet transmet les remerciements qui ont été exprimés par les pompiers à l'adresse des villageois de Floirac qui ont fait preuve de gentillesse et de solidarité lors de l'incendie.

- M. Michel Libante invite le Conseil Municipal à réfléchir sur le tracé du futur chemin communautaire. ■

BUDGET PRÉVISIONNEL 2011

EAU ET ASSAINISSEMENT

de la commune

Le budget eau et assainissement regroupe les dépenses et recettes de la distribution d'eau potable mais aussi de l'assainissement collectif.

La commune gère directement l'assainissement mais sous-traitte l'exploitation du réseau d'eau potable à la SAUR pour des raisons de responsabilité, d'efficacité, d'entretien du réseau et de facturation.

L'assainissement est payé uniquement par les abonnés raccordables au réseau d'assainissement collectif, et l'eau potable par l'ensemble des abonnés.

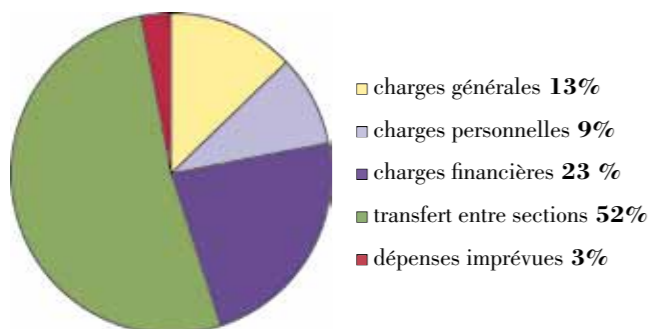
Il faut savoir que sur le montant facturé par la SAUR, 45% (34000 € prévus cette année) reviennent à la commune pour les investissements, 41% reviennent à la SAUR (qui gère à la fois le contrôle de la qualité de l'eau, l'entretien permanent 24h/24 des puits, citerne, pompes et du réseau jusqu'aux compteurs ainsi que la facturation), et 14% sont des taxes.

Comme le budget général de la commune, le budget eau et assainissement se répartit en deux sections : exploitation (fonctionnement) et investissement.

Ce budget devant obligatoirement être équilibré, les dépenses sont strictement identiques aux recettes pour les deux sections. Commençons par le budget d'exploitation :

■ DEPENSES D'EXPLOITATION 2011

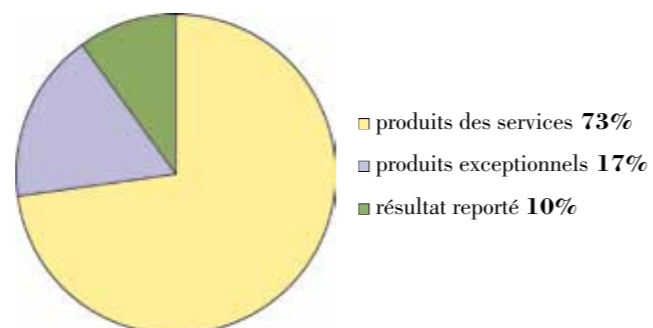
Les dépenses d'exploitation prévues pour 2011 sont de 46366 €. Les charges de fonctionnement (personnel, en-



retien de la station d'épuration et des postes de relevage, consommation électrique, petit matériel, carburant, etc...) représentent 22% de ce budget, 3% sont affectées aux dépenses imprévues, 23% sont des charges financières (intérêts d'emprunts) et 52% sont des amortissements de travaux.

■ RECETTES D'EXPLOITATION 2011

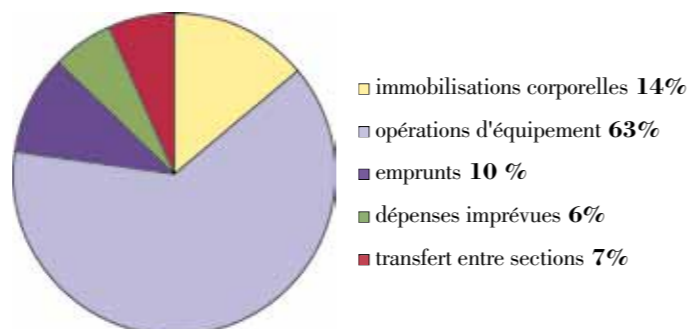
Cette année, il est prévu que 73% des recettes proviennent de la SAUR (reversement), 17% sont des produits exceptionnels (subventions) et 10% sont des reports de 2010. Le montant total est lui aussi de 46366 €.



■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2011

Les dépenses d'investissement cumulées devraient atteindre 111000 € en 2011 et devraient se répartir de la manière suivante :

Les immobilisations corporelles représentent 14%.



Les opérations d'équipement incluent, cette année, la chloration d'une partie du réseau du cause pour un montant maximum évalué à 10000 €, les autres opérations étant, en réalité, des provisions pour des travaux d'extension du réseau d'assainissement (28000 €), des provisions pour la réalisation de nouveaux raccordements (eau et/ou assainissement collectif).

Il est à noter que l'on retrouve ce chiffre dans les recettes d'investissement car les personnes concernées par de nouveaux raccordements paient un forfait qui correspond au prix moyen réel d'un raccordement.

Les emprunts représentent 10%, ce qui est tout à fait raisonnable.

A cet égard, la précédente municipalité qui s'est chargée du chantier de l'assainissement, avait pris une décision courageuse en demandant une somme forfaitaire de 1055 € pour chaque raccordement à l'assainissement, ce qui a considérablement réduit le recours à l'emprunt. Au final, quand les emprunts seront remboursés, c'est notre facture qui se trouvera allégée.

Les dépenses imprévues sont estimée à 6% mais il est heureusement peu fréquent d'en utiliser la totalité.

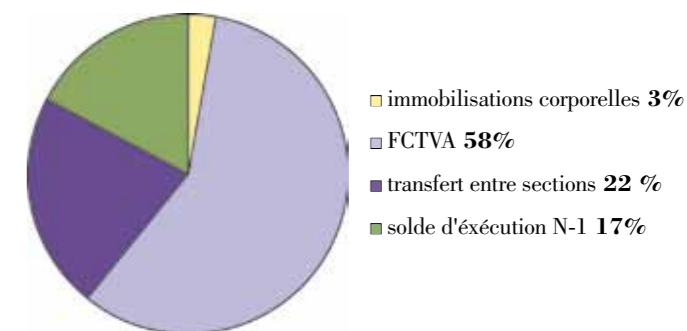
Enfin, le transfert entre sections (7%) est un rééquilibrage comptable.

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT 2011

En face des dépenses, on retrouve les immobilisations corporelles (3%) et les transferts entre section (22%).

La FCTVA représente 58% de nos recettes cette année. Il s'agit de la récupération d'une grande partie de la TVA que la commune a payée lors des travaux et que l'Etat rembourse normalement 2 ans après (en l'occurrence, il aura fallu attendre 3 bonnes années).

Enfin, « le solde d'exécution positif reporté » de 2010 (17%), correspond à une somme qui aurait pu servir à faire des travaux en 2010 et que nous n'avons pas utilisée.



Conclusion, le solde du budget eau et assainissement est largement positif, ce qui permettra à terme d'envisager, par exemple, des travaux pour le réseau d'eau potable ou d'extension du réseau d'assainissement.

■ CHARLES BIBERSON



Le Houx commun

Ilex aquifolium.
Le houx commun est originaire d'Europe et d'Asie. C'est celui utilisé pour les décorations de Noël...



sur le tumulus du monument qui mesure environ 20 m de diamètre, pour une hauteur moyenne de 0,80 m.

La chambre ou cella de ce dolmen est une des plus grandes de la région, avec 3,50 m de long, pour une largeur de 1,20 m et une profondeur d'environ 1,40 m. Le support droit, légèrement incliné vers la cella (2,80 m x 0,20 m x 1,40 m), est complété vers l'Est par une petite dalle restée verticale (0,90 m x 0,13 m x 1,40 m). Le support gauche (3,50 m x 0,25 m x 1,50 m) est aussi incliné vers la cella. La dalle de fond a été cassée et seule une partie déplacée était dressée dans la cella, la partie de la base en place, cachée par le remblayage ancien, n'a pas été recherchée.

La table du monument a été brisée lors des fouilles anciennes, les morceaux les plus gros ont été laissés sur le tumulus, les fragments ont servi au remblaiement de la cella.

■ HISTORIQUE DES TRAVAUX

Début octobre 2010, je constatais que le support gauche du dolmen avait bougé et s'était un peu plus incliné. Quelques jours après, je plaçais deux étais afin d'éviter de plus graves dommages. Le propriétaire de la parcelle, Jean-Claude Goudoubert, m'ayant accordé son autorisation, nous avons partiellement comblé, en urgence, la chambre dolménique. Au mois de décembre suivant, après avoir obtenu l'autorisation du Service Régional de l'Archéologie, nous avons complété le comblement de la cella avec le cailloutis provenant des déblais supposés des fouilles, consciencieusement tamisés afin de recueillir les vestiges oubliés.

Ces vestiges ont été peu nombreux étant donné que le monument avait déjà fait l'objet de recherches anciennes. D'autre part, pour bien faire, il aurait fallu enlever tout le remblai ancien afin de fouiller la base de la chambre. Mais pour cela, il aurait fallu obtenir une autorisation de fouille, et tel n'était pas notre but.

■ LE MATÉRIEL RECUEILLI

● La céramique du 1er Âge du Fer (- 750 à - 450 av J.C.)
Dix fragments de céramique beige marron foncé au gris foncé sont attribuables à cette période. Un fragment appartient à un bord de coupe qui se termine par une lèvre arrondie (n° 9 de fig. 5).

● La céramique Gallo-romaine (- 50 av J.C. à + 460)
Nous avons récolté neuf tessons de céramique à pâte grise, attribuable à l'époque gallo-romaine. Deux tessons semblent correspondre à un tripode (vase à trois pieds) à bord

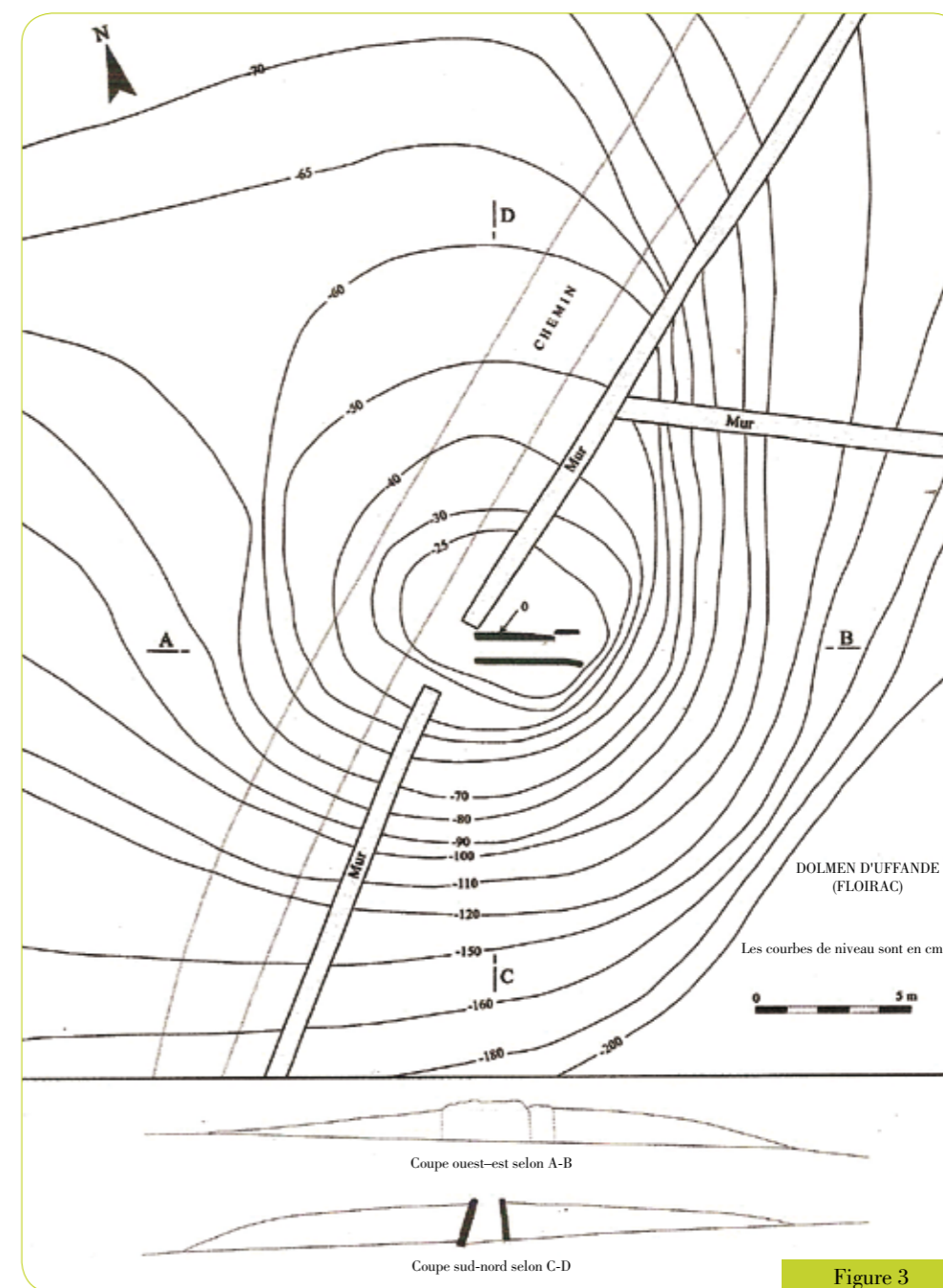


Figure 3

INTERVENTION D'URGENCE AU DOLMEN D'UFFANDE

■ LE DOLMEN D'UFFANDE

Ce dolmen est l'un des seize monuments mégalithiques encore existants sur la commune de Floirac. Il porte le n° 198 dans l'inventaire des dolmens du Lot de Jean Clottes (1). Le monument est situé sur la parcelle n° 22 de la Section AE de la commune de Floirac, au lieu-dit Uffande Est. Coordonnées : X = 548,240, Y = 3291,030, à une altitude d'environ 307 m sur une rupture de pente du plateau. Orientation N. 106° Est. Le chemin de Sauzet à Mézels passe

évasé et lèvre arrondie d'environ 22 cm de diamètre à l'ouverture, dont la surface extérieure porte des traces d'engobe noir (n° 10 de la fig. 5). Un autre tesson vient d'une jatte avec un cordon en relief marquant la limite entre la panse et le col de 26 cm de diamètre (n° 11 de la fig. 5). Un fond de pot robuste a été cuit en cuisson réductrice ; sa base tournassée montre qu'il est antérieur au IIIème siècle (n° 5 de la fig. 5). Trois fragments d'un gros pot ou d'une amphore, cuits en cuisson oxydante ainsi que sept petits fragments de brique ont été réalisés avec la même pâte.

● Objets en verre

Quatre fragments de verre irisé épais ne sont pas datables. Un autre fragment fin, de couleur verte, présentant une amorce de fond, contient de nombreuses bulles, son aspect évoque l'antiquité.

● Ossements humains

Nous avons recueilli 22 dents humaines d'adultes et une dent de lait en plus ou moins bon état, 18 fragments d'os longs, un fragment d'humérus, 3 phalanges, 7 os du carpe (poignet), 5 fragments de vertèbres, 2 fragments de côtes,

10 fragments d'os brûlés, 49 fragments et dix esquilles non identifiables.

• Ossements animaux

Quatorze vestiges et une demi mâchoire de rongeur, une dent de mouton, une dent cassée d'animal non identifié.

• Divers

Un nucléus de mauvais silex de couleur gris-noir veiné. Un autre nucléus semblable a subi l'action du feu.

Un bout de fer avec trou de fixation pourrait être un morceau de fer de sabot (n° 3 de la fig. 5).

• Vestiges trouvés à proximité du dolmen

Sur le plateau, à proximité du dolmen, nous avons ramassé plusieurs fragments de tegulae, dix fragments de céramique à pâte grise gallo-romaine dont un fond de vase à base débordante (n° 6 de la fig. 5), un bord de pot en bourrelet et lèvre ronde et deux sillons ornant le haut de l'encolure (n° 7

de la fig. 5) et un bord de pot redressé à lèvre arrondie et débordante (n° 8 de la fig. 5), une anse d'amphore et un fragment de la partie tournante d'un moulin à bras en basalte vacuolaire d'un diamètre de 38,5 cm (n° 1 de la fig. 5). Une fibule en bronze « en queue de paon » avec l'ardillon cassé avait été trouvée dans le chemin à l'est du dolmen, presque à la limite de la commune de Vayrac (n° 2 de la fig. 5) par R. Mialet de Saint-Denis.

■ **CONCLUSION**

Dans la mesure où l'on ne sait pas quand ont eu lieu les relations antérieures de ce monument et quel a été le matériel recueilli, et où nous-mêmes n'avons pas effectué une véritable recherche des vestiges qui pouvaient rester, il est difficile d'apporter quelques lumières indiscutables sur ce monument.

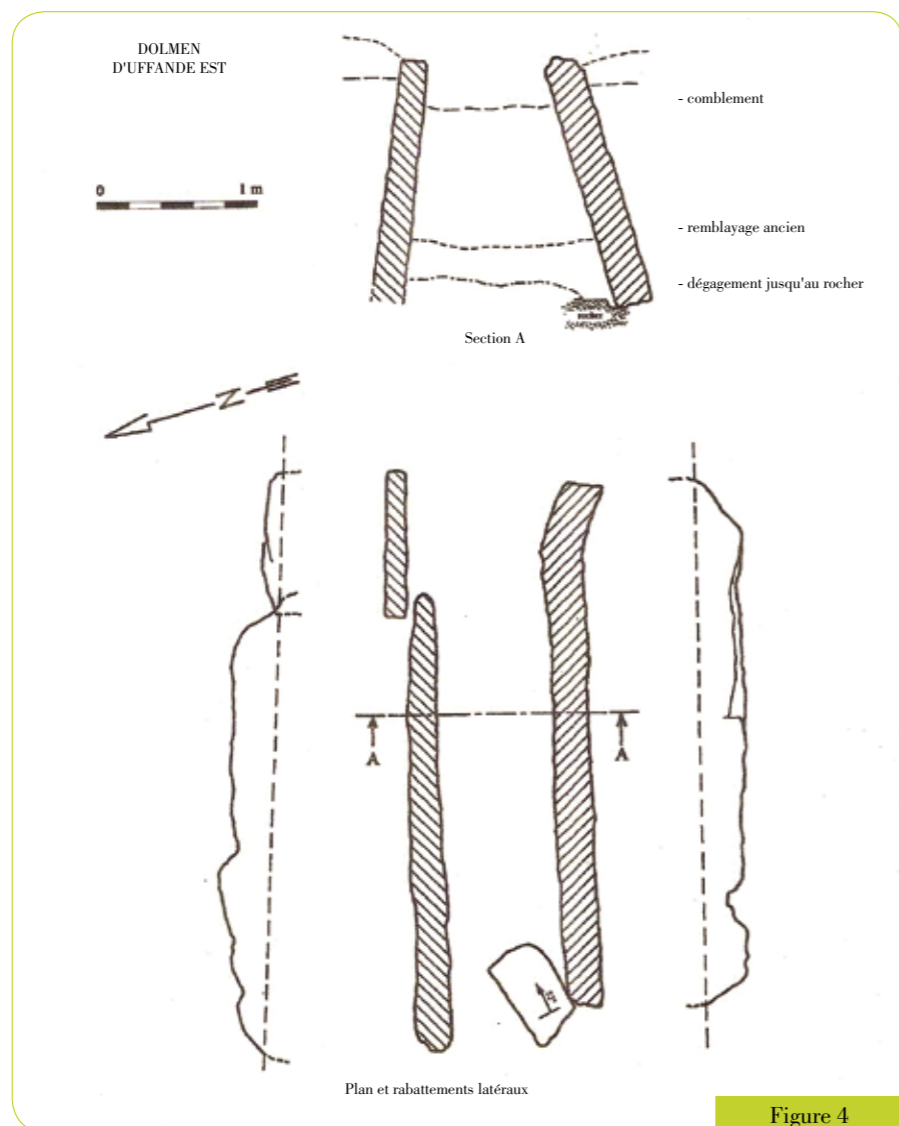


Figure 4

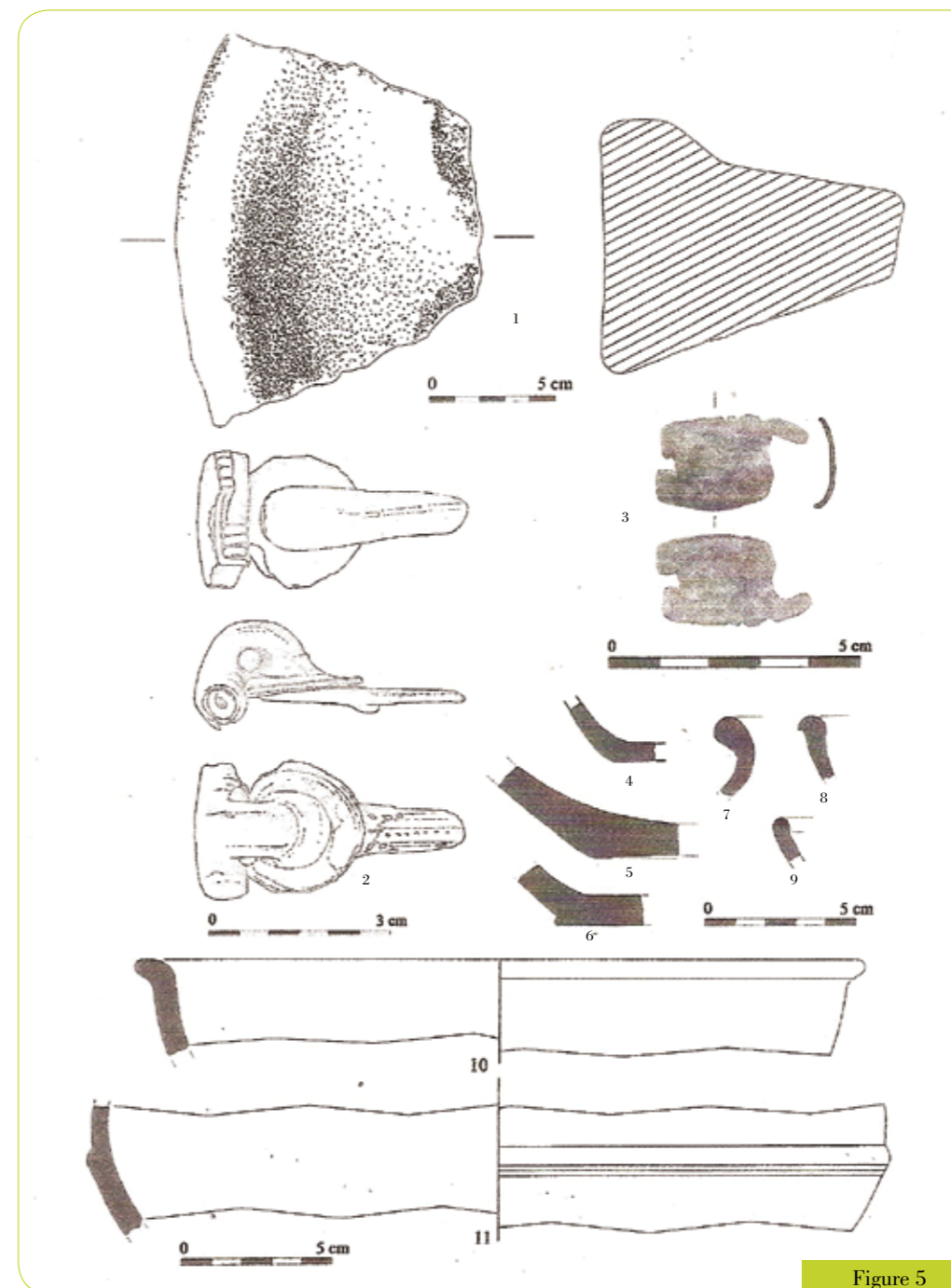


Figure 5

Toutefois, au vu des ossements recueillis, il semblerait y avoir eu dans ce dolmen sépulture avec crémation et sépulture sans crémation, comme aux dolmens des Barthes. Si la céramique recueillie provient bien de la chambre du dolmen, on pourrait penser qu'il y a eu une première violation du monument à l'époque gallo-romaine, suivie d'une deuxième à une époque plus récente ayant laissé le monument dans l'état où nous le connaissons. Il pourrait également y avoir eu une réutilisation du dolmen au premier Âge

du Fer, comme cela se rencontre parfois ? Ce qui est maintenant certain, c'est qu'un site gallo-romain, non encore découvert, devait se situer dans les environs de ce dolmen d'Uffande. Le secteur, particulièrement boisé, ne facilite pas les recherches.

■ MICHEL CARRIÈRE ET JEAN-PIERRE GIRAULT

(1) Jean Clottes – *Inventaire des mégalithes de la France*. – 5 – Lot – Supplément à Gallia Préhistoire – CNRS – Paris, 1977.

LA PIETA de Floirac



« La Pietà n'a d'autre cathédrale que le cœur des hommes » André Malraux

La Pietà est un thème iconographique de la Vierge douloureuse tenant sur ses genoux le corps du Christ descendu de la croix. Ce thème qui n'est pas inspiré des évangiles, apparaît vers 1300 dans la région rhénane où le groupe est appelé Vesperbild, image des vêpres, du nom de l'office célébré en fin d'après-midi à l'heure censée être celle de la Descente de Croix. Le thème se répand ensuite en Bourgogne et en Champagne puis dans les autres régions et gagne l'Italie dès le milieu du XIV^e siècle. Les représentations de la Pietà répondent à la sensibilité pathétique de la fin du Moyen Age et, en Quercy, vers la fin du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle, elles se multiplient et viennent orner la moindre chapelle. Tantôt Marie est figurée en oraison, les mains

jointes ou croisées sur la poitrine (Carennac, Reyrevignes, Montpezat du Quercy ou Chaumeil en Corrèze), tantôt elle étreint son fils d'un geste désespéré, nouant ses bras autour de son corps (Souillac, Moissac, Bretenoux, Teyssieu).

La Pietà de Floirac, en pierre polychrome, mesure 90 cm de haut. Elle porte sur son socle les armoiries des Estrade, seigneurs de Floirac de 1300 environ à 1639. Elle ornait vraisemblablement la chapelle funéraire de ces seigneurs dans l'église primitive. Après la construction de la nouvelle église au XVIII^e siècle, elle fut placée dans la niche surmontant le portail oriental. Exposée aux intempéries, la statue a subi de graves altérations. Fort heureusement, elle a été remplacée par la statue de Saint Georges et se trouve à présent à l'abri dans la nef de l'église.

La plupart des Pietàs de la fin du XV^e siècle du Limousin ou du Quercy offrent une expression de souffrance, inclinent la tête et le buste vers le Christ mort (Moissac, Carennac par exemple). Les vêtements accompagnent les positions et se cassent en plis larges aux pieds de la Vierge. A Floirac l'attitude de la Vierge est différente. Elle est frontale, raide, le voile dégageant bien sa tête. Les plis lourds tuyautés et repassés de l'étoffe de sa robe tombent verticalement de ses genoux sur ses pieds. De plus, elle ne cherche pas à retenir le corps inanimé de son fils mais semble au contraire le tourner vers les spectateurs comme le feront les Vierges du XVII^e siècle qui présentent aux hommes le sacrifice du Christ et l'espoir de la Rédemption (Pietà de Gagnac-sur-Cère). Cette distinction iconographique permet de suggérer le milieu du XVI^e siècle pour l'exécution de la Pietà de Floirac tout comme celle de Teyssieu qui présente la même attitude. Stylistiquement, on retrouve les mêmes caractéristiques (étoffes lourdes, grands plis larges et raides) sur la statue de la sainte Anne trinitaire de Curemonte issue sans nul doute du même atelier. La Pietà d'Allasac, bien que plus grossière, appartient à la même sphère d'influence. Cette statue qui fait partie du patrimoine de Floirac mérite toute notre attention. Une restauration pourrait sans doute atténuer les injures du temps qu'elle a subies...

■ ANNE-MARIE PÊCHEUR

Animatrice du patrimoine du Pays d'art et d'histoire de la vallée de la Dordogne lotoise.

INFORMATIONS SÉCURISATION du Crousouli



1



3



2

1 La machine à « coffrage glissant ». Vitesse de progression : 100 mètres/heure.

2 Deux palpeurs de la machine courent sur le fil : ils permettent de la positionner en écartement et en hauteur.

3 Et, pour faire marcher le total, une équipe compétente dynamique et sympathique.

■ JACQUES LEYGONIE

Un défibrillateur à Floirac

Le conseil municipal tenu le lundi 26 octobre 2011 a validé la commande d'un défibrillateur extérieur.

Celui-ci sera installé très prochainement sous le parvis de la poste, au niveau de l'escalier menant au Cantou, et sera libre d'accès en cas d'urgence.

A l'occasion de cette installation, la mairie envisage

d'organiser une formation complète aux premiers secours, et cherche dans ce cadre une dizaine de volontaires prêts à y participer (le coût, la durée et les modalités de cette formation n'étant pas connus à ce jour). Si cette formation vous intéresse, faites-le savoir à la mairie. ■ ALEXANDRE BARROUILHET

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT des concessions hydro-électriques

Haute Dordogne et note GEDRE

Dans le cadre de la libéralisation du secteur de l'énergie, la France va ouvrir à la concurrence les dix concessions d'ouvrages hydroélectriques du territoire national dont l'échéance de fin de concession approche. Cette ouverture concerne en particulier la série des barrages exploités par EDF sur la Haute-Dordogne, treize ouvrages principaux d'une puissance cumulée de 1550 MW installés sur la Dordogne et ses affluents en amont d'Argentat.

Les candidats à la reprise de la concession (outre EDF, des impétrants possibles comme Suez, Endesa ou Statkraft sont cités) seront évalués sur la base de leurs offres en matière énergétique, environnementale et économique et devront répondre notamment à trois exigences légales : respecter la réglementation actuelle et mettre les barrages aux normes ; présenter des mesures de réduction de l'impact environnemental ; proposer des mesures de compensation à la hauteur de l'impact généré par la chaîne de barrages.

La procédure de renouvellement lancée par le ministère de l'Environnement etc. est coordonnée localement par le préfet de la région Limousin s'appuyant sur un comité technique (services de l'Etat, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Agence de l'Eau Adour-Garonne...) avec un souci déclaré de « transparence, concertation, rigueur administrative et augmentation de la part hydroélectrique des énergies renouvelables ». Elle comporte trois phases principales : préparation des dossiers de fin de concession par EDF d'ici à mars 2012 ; appel à candidatures, consultations et choix d'un candidat de mi-2012 à fin 2013 ; instruction du dossier de demande de concession, enquête publique et attribution de la concession à fin 2015. L'attribution, au dire du coordinateur, sera faite au mieux disant plutôt qu'au moins disant.

L'occasion de ce renouvellement de concession est saisie pour ré-évaluer les conditions environnementales associées ou créées par les barrages, les améliorer et en réduire l'impact par des mesures palliatives ou compensatoires. Dans cet objectif, un document - note « GEDRE » (Gestion Equilibrée et Durable de la Ressource en Eau) - est en cours de préparation. Lancé en mai 2011, il est prévu de l'établir pour le printemps 2012. Cette note fera la synthèse des attentes et des observations des usagers de la rivière - les « acteurs de l'eau » : riverains, agriculteurs, touristes, pêcheurs, consommateurs, associations de défense de l'environnement et autres, etc. - et du public concerné d'une façon générale. Elle sera annexée au règlement de la consultation pour le renouvellement de la concession, ainsi que l'ensemble des contributions du public (sans néanmoins être intégrée au cahier des charges...).

Plusieurs associations de défense de l'environnement (APNE) de Corrèze, du Lot et de Midi-Pyrénées ont déjà fourni ou ont en préparation leur contribution à cette note.

Parmi les attentes et demandes des APNE, on peut lister – sans entrer dans leur détail – la restauration d'un débit de rivière proche du débit naturel et le maintien du débit minimum garanti (10m³/sec) ; la suppression des éclusées et le maintien de l'accessibilité des frayères ; la restauration des débits saisonniers et des crues naturelles en aval d'Argentat ; la restauration de la « continuité écologique » de façon à faciliter les migrations du saumon, de la truite de mer, de l'alose et de la lamproie ; l'amélioration du transfert des sédiments vers l'aval des barrages ; l'amélioration de la qualité de l'eau des retenues ; la suppression des vidanges de contrôle des ouvrages ; l'amélioration de la communication avec le public sur le fonctionnement

et la sécurité des barrages ; la mise en place d'un programme de compensation de l'impact des barrages portant sur l'ensemble de la rivière jusqu'à l'embouchure et de son financement ; la mise en place d'un comité de suivi de l'activité du concessionnaire ; la préservation définitive des portions de Dordogne et des affluents les moins impactés ; le développement du tourisme autour des sites de retenues ; etc.

Le public peut adresser ses observations et demandes et exprimer ses attentes par courrier ou courriel à :

**La DREAL Limousin /VERPN,
Ecoute GEDRE**

Immeuble Pastel

CS 53218

22 rue des Pénitents Blancs

87032 Limoges cedex 1

Email : gedre.dordogne@developpement-durable.gouv.fr

■ K.



Le lierre grimpant

Le lierre rampant ou grimpant ou « lierre commun » est une liane à feuilles persistantes en hiver, de la famille des *Araliaceae*.

LES ASTUCES DE GENEVIÈVE

■ FIXER LES COULEURS

Faire tremper les textiles pendant au moins une heure dans de l'eau froide additionnée d'un peu de vinaigre blanc. Les couleurs ne bougeront plus.

■ MARRONS ET CHÂTAIGNES FACILES À ÉPLUCHER

Ajouter une cuillerée à soupe d'huile dans l'eau de cuisson. La première peau s'enlèvera facilement.

■ A ESSAYER

Pour enlever les odeurs tenaces sur les mains (oignons, poisson), les frotter avec du dentifrice, rincer et les laver à nouveau au savon et à l'eau.

■ BEURRE TROP FROID

Si, au moment de faire un gâteau, votre beurre tout juste sorti du frigo est trop dur, plutôt que de la passer au micro-onde, mettez-y le sucre durant 60 à 90 secondes. Le sucre chaud réchauffera le beurre.

La châtaigne

La châtaigne est le fruit comestible du châtaignier. On la ramasse à partir du mois d'octobre.

■ AIL CONSERVÉ

Afin d'éviter que les gousses d'ail ne germent : brûlez les racines.

Et puisque l'ail est bien conservé, s'en servir pour soigner un herpès : couper une gousse d'ail en deux. Faire deux applications par jour pendant deux jours.

Oui, je sais, l'ail !!!!! Mais entre deux maux... !!

■ DÉSODORISER LE MICRO-ONDE

Mettre deux sachets de thé dans une grande tasse d'eau, placer à l'intérieur du micro-onde et le faire tourner pendant une minute.

■ ASSOUPPLISSEMENT NATUREL

Ajouter du bicarbonate de soude à la lessive habituelle. Le linge sera plus souple, éclatant et sans odeur.

■ DU BLANC ÉCLATANT

Ajouter un ou deux sachets de levure chimique à la lessive. ■

LES RECETTES D'ANNIE Sucré, salé.

■ CITROUILLAT

Ce plat berrichon désigne aussi bien un pâté qu'une tourte. Le citrouillat est servi en entrée ou bien en dessert.

Pour 4 personnes

Préparation : 35 min - Cuisson 40 min - Dégorgement : 12 h.

- 800 g de citrouille • 1 rouleau de pâte brisée
- 15 cl de crème • 1 œuf • 2 gousses d'ail • 1 poignée de persil • Sel, poivre.



Epluchez, épépinez et coupez la citrouille en dés. Mettez-les dans une passoire avec du sel et laissez dégorger 12 h au réfrigérateur.

Pelez et hachez les gousses d'ail. Lavez, triez et hachez le persil. Mélangez les dés de citrouille avec l'ail et le persil hachés. Assaisonnez.

Déroulez la pâte brisée et disposez les dés de citrouille sur un côté de la pâte, de manière à réaliser un chausson.

Battez l'œuf avec une goutte d'eau, lustrez-en les bords de la pâte, puis repliez-la et soudez bien les bords. A l'aide d'un pinceau, dorez le chausson à l'œuf battu. Réalisez un trou dans la pâte au centre du chausson.

Enfournez le chausson pour 10 min dans un four chaud à 190°C (th. 6), puis pour 30 min à 170°C (th. 5-6).

Au moment de servir, versez la crème dans le trou et servez.

■ PURÉE DE CHÂTAIGNES

Pour 4 personnes

Préparation : 40 min - Cuisson : 50 min.

- 1 kg de châtaignes • 50 cl de fond de poulet
- 50 g de beurre • 10 cl de crème fraîche
- Gros sel • Sel, poivre.

Incisez les châtaignes en entamant les deux peaux. Faites bouillir de l'eau salée et, dès qu'elle frémit, déposez-y les châtaignes incisées. Laissez-les cuire pendant 10 min.

Épluchez-les, puis déposez-les dans une casserole avec le fond de poulet. Faites-les cuire pendant 35 min. Égouttez-les et passez-les au moulin à légumes.

Remettez-les dans une casserole et, sur feu doux, ajoutez-y le beurre, puis la crème fraîche en battant bien au fouet. Coûtez et rectifiez l'assaisonnement. Servez cette purée chaude.

Extraits des «Recettes de nos terroirs».



QUELQUES NOUVELLES DE L'AASF

■ L'ASSOCIATION A ORGANISÉ QUELQUES ACTIVITÉS CET ÉTÉ

A commencer par le feu de la Saint Jean du 24 juin qui a rencontré un vif succès. La soirée a débuté par des jeux pour les enfants (pêche aux canards dans la fontaine, chamboule-tout...), s'est prolongée par une retraite aux flambeaux (ceux-ci avaient été magnifiquement confectionnés par le club mamans-enfants) puis par le feu de la Saint Jean, accompagné d'un buffet de gâteaux fait-maison et des boissons, le tout en musique grâce à Steven... Le concert de Gospel du 2 juillet dans l'église Saint Georges a lui aussi rencontré un vif succès grâce à la chorale Alti-Chœur et au magnifique travail d'organisation des bénévoles. Ce concert a lui aussi été suivi d'un buffet de gâteaux. Tous les bénéfices de cette soirée iront au profit de la restauration de l'église (voir article de remerciements).

Enfin, 22 enfants ont assisté, avec le soutien de l'AASF, à une journée sur le thème de la préhistoire aux Fieux.

Les activités de l'association étant très variées et se prolongeant toute l'année, nous vous livrons pêle-mêle les animations qui sont prévues dans les prochains mois :

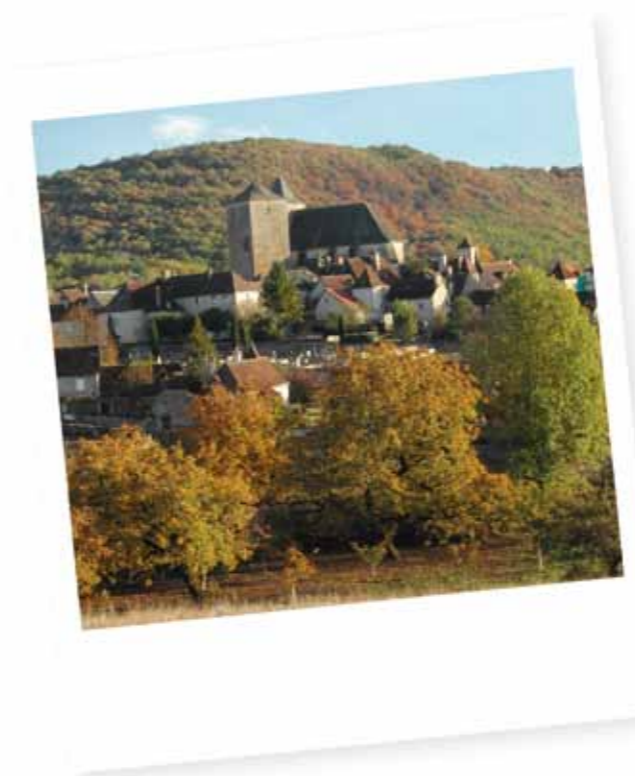
- Le vide-greniers est à nouveau au programme du mois

d'avril, fort de son succès grandissant.

- Le festival du conte de Bretenoux, « Contez-Moi » posera ses valises à Floirac le temps d'une journée, le 15 avril prochain. Au programme, une balade contée dont le sujet sera défini prochainement.
- Une visite des ateliers d'un relieur d'art est également prévue avant Noël.
- Un concours de photos sur Floirac est organisé par l'AASF afin de créer de nouvelles cartes postales de notre jolie commune. La sélection se fera au cours de l'exposition de l'été prochain.
- Des journées de débroussaillage seront organisées dans l'hiver, comme chaque année. Au programme : restauration du mur de soutien d'une extrémité du chemin des Nouals et suite du débroussaillage du chemin dit de Lalbenque, sur le causse.
- Le premier tome des livres de monsieur Carrière, consacré à Floirac au dix-huitième siècle, sera réédité cet année, fort de la découverte de nombreuses archives. Une souscription sera proposée prochainement.
- Après-midi récréatif pour les enfants à Carennac, dernière semaine d'octobre. Au programme, création de bijoux et de porcelaine froide. ■ AASF

■ RENCONTRES MAMANS – ENFANTS

Les rencontres Mamans – Enfants continuent en 2011-2012 : en novembre, nous avons confectionné des décorations de Noël, décembre verra la place de la mairie se parer d'or et de rouge autour d'un bon goûter. Janvier tirera les Rois et les Reines. En février nous irons jouer et en mars Isabelle Vignal nous enseignera l'art et la manière de masser nos bambins. La suite au prochain numéro ! Renseignements au 06 70 52 81 10 ■ CARINE DAUBET



■ CARTES POSTALES DE FLOIRAC

Plus de 200 cartes postales de Floirac et de ses environs ont été numérisées et sont à votre disposition sous forme d'un dossier gravé sur CD moyennant 1€ symbolique qui sera remis à l'AASF.

Sont concernés : le bourg de Floirac et les alentours, Mézels, Saint-Denis, Vayrac, Carennac, Miers, Martel, etc. Les photos sont répertoriées et numérotées dans un fichier word à votre disposition.

Si vous êtes intéressés, contactez Dominique Kandel : domikandel@gmail.com. ■ AASF

■ GOSPEL IN FLOIRAC !

Glory, glory , Alleluia ! Ainsi pourrait-on qualifier la soirée Gospel du 2 juillet dernier à Floirac.

En effet, une assistance record est venue répondre à l'appel d'Altichœur.

Dirigés par un chef de chœur au dynamisme à toute épreuve, les quelques 20 choristes ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour entraîner un public enthousiaste.

Sans retenue, l'assistance s'est jointe au chœur, reprenant les refrains, frappant des mains, en un mot, transportée au cœur de l'Amérique, pour accompagner ces chants ancestraux.

L'Association pour l'Animation et la Sauvegarde de Floirac (l'A.A.S.F.), organisatrice du concert a doublement été comblée. De fait, la recette et des dons généreux sont venus comme « tombés du ciel » pour aider à restaurer notre belle et grande église. Celle-ci nécessite une lourde restauration pour rester encore longtemps le lieu de rassemblement qu'elle a toujours été.

Merci, aux choristes, à tous les bénévoles et aux généreux donateurs. ■ AASF



Gospel à l'église de Floirac



Atelier d'enfants aux Fieux



LA COMMUNE fête le départ D'ABDÈS

C'est avec une certaine émotion que la population du village s'est retrouvée dans la salle du Cantou, le vendredi soir 1er juillet, pour partager un vin d'honneur à l'occasion du passage à la retraite de Monsieur Abdès Fiyouk.

Dans un premier temps, Monsieur le Maire a fait un rappel de la carrière de ce dernier, depuis sa jeunesse, son avenir de petit berger des montagnes marocaines, jusqu'à ses 28 ans passés au service de la commune.

Ont suivi un certain nombre d'allocutions des adjoints actuels et passés sur les qualités professionnelles et morales de Monsieur Abdès Fiyouk, rappelant à chacun sa gentillesse, sa disponibilité constante, son attention permanente à tous et à toutes ainsi que son sens aigu de l'intérêt général. L'association AASF a remercié Monsieur Abdès Fiyouk, adhérent à l'association, pour son aide technique et bénévole lors des dimanches consacrés au patrimoine de la commune.

Le pot de l'amitié a enfin été partagé avec les nombreux floiracois présents autour de notre ancien cantonnier et de sa famille.

De nombreux administrés ont souhaité offrir un cadeau de départ à la retraite de Monsieur Abdès Fiyouk, en espérant que le sympathique couple fera un beau voyage. Nous savons tous que nous les retrouverons encore longtemps autour des nombreuses animations de notre commune.

■ FRÉDÉRIC BONNET-MADIN
Maire de Floirac



Abdès au travail

LA FÊTE DU PAIN à Floirac

Une joyeuse bande de bénévoles a organisé la fête du pain le 19 juin, des jeunes, très jeunes, moins jeunes, mais tous avec enthousiasme, volonté et envie de bien faire. Les habitants du village se sont déplacés en nombre pour partager ce repas. Les boulangers nous ont fabriqué un pain délicieux, cuit à point ; d'ailleurs il a été totalement consommé. (Une petite critique qui n'est le fait de personne, les fours sont un peu trop éloignés du village et la population s'y déplace peu. Peut-être, l'année prochaine, le four du moulin à huile de noix pourrait-il être remis en fonction afin que tout le monde en profite ?).

Le repas s'est déroulé dans une bonne ambiance et dans la joie d'être tous ensemble sur la place du village, se retrouver étant bien là le principal, témoignant ainsi de la solidarité villageoise.

Cette fête, cette année, a été organisée par l'association « La vieille mairie » que peu de gens connaissent, de nom en tout cas. Cette association s'occupe, depuis plusieurs années de la bibliothèque, du ping-pong et du théâtre des enfants. Nous nous retrouverons donc le dimanche 18 décembre pour le spectacle de Noël, avec des pièces, des sketches, des chants et bien sûr, le Père Noël. A très bientôt à tous,

■ ZAZA

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- Mercredi de 17H à 18H
- Vendredi de 11H à 12H
- Dimanche de 17H à 19H

Le ping pong a les mêmes horaires.

BLAGUE ET COMPTINES

Vous êtes-vous déjà senti coupable de regarder les gens de votre âge et de penser « Je ne peux pas paraître aussi vieux ! » Alors, vous allez adorer ceci : J'étais assise dans la salle d'attente pour mon premier rendez-vous avec un nouveau dentiste quand j'ai remarqué que son diplôme était accroché sur le mur. Il y était inscrit son nom et je me suis soudain remémorée un grand brun portant ce nom. Il était dans ma classe de lycée quelques 40 ans auparavant et je me demandais si cela pouvait être le même garçon pour qui j'avais craqué à l'époque ? Quand je suis entrée dans la salle de soins, j'ai immédiatement écarté cette pensée de mon esprit. Cet homme grisonnant, dégarni et le visage marqué de profondes rides était bien trop vieux pour avoir été mon amour secret... Quoique... Après qu'il eut examiné ma dent, je lui ai demandé s'il était allé au lycée Henry IV.

- « Oui », m'a-t-il répondu.

- « Quand avez-vous eu votre bac ? » ai-je demandé.

- « 1972. Pourquoi cette question ? »

- « Eh bien, vous étiez dans ma classe », me suis-je exclamée.

Et alors, cet affreux vieux petit crétin de fils de pute m'a demandé :

- « Vous étiez prof de quoi ? »

■ JACQUES LEYGONIE

Le Pouce dit j'ai faim
L'Index nous n'avons pas de pain
Le Majeur comment faire
L'Annulaire comme on pourra
Et l'Auriculaire qui travaille vit

Midi qui l'a dit
La Souris
Où est-elle
A la chapelle
Que fait-elle
De la Dentelle
Pour qui
Pour l'Enfant Jésus

■ SIMONE LACROIX



Fragon épineux

Ruscus aculeatus. Il est utilisé localement lors de la fête des Rameaux comme substitut aux branches de buis

PETITES ANNONCES

■ AIDE À DOMICILE

Jeune fille expérimentée est disponible pour :

- des heures de ménage et de cuisine simple,
- présence auprès des personnes âgées (courses, déplacements, etc.).

Références auprès de M. et Mme Sevestre : 05 65 32 43 38.

Cécile Delvert : 05 65 32 55 10 ou au 06 70 05 56 42.



■ BABY-SITTING

Chers parents, si vous avez besoin d'une baby-sitter, Lucie Delbeau se propose de garder vos petits bouts de chou le week-end ou pendant les vacances scolaires.

Lucie Delbeau : 06 36 36 71 96.

■ ASSISTANCE MATERNELLE

Assistante maternelle agréée cherche enfants à garder
Patricia Julien : 05 65 32 57 47 ou 06 28 65 87 84.
Le moulin, 46600 Floirac.

■ DÉCORATION / PEINTURE

A dater de janvier 2012, HBM DÉCO :

- peintures,
- papier peint,
- toile de verre,
- décors,
- imitations.

HBM DÉCO : 05 65 32 26 59.

Ban de Gaubert, 46600 Floirac.

Email : ashbehem@hotmail.fr.

■ RECHERCHE PHOTOS

Originaire de Floirac, je cherche toutes photos de classe et/ou de vie à Floirac, des années 1968 à 1985.

Jean-Marc Delbeau : 06 70 26 32 13.

Email : jmd46@hotmail.fr.

Par avance, merci.

■ LE POURQUOI PAS

Le Barry, 46600 Floirac

Tél : 05 65 32 46 79.

Horaires : ouvert du mardi au samedi

de 11H à 15H

et de 18H à 1H du matin

sauf le samedi midi.



LA PAGE DES ENFANTS

Dans cette scène de chasse, aide nos ancêtres néandertaliens à trouver les mots intrus dans les groupes de mots composés par chacune des bulles du dessin ci-dessous :



D'après le dessin d'Emmanuel Rondier (Néandertal - édition Delcourt), avec son aimable autorisation.

Groupe de mots bleus : la chouette harfang car c'est la seule qui vole.
Groupe de mots verts : les baies rouges car ce sont les seules qui ne sont pas de la viande pour les chasseurs.
Groupe de mots noirs : le collier de dents car c'est le seul à ne pas être un outil.
Groupe de mots rouges : la langue car c'est la seule à ne pas avoir de poils.